

# « À Genève, nous avons touché un point sensible de la démocratie »

Victor Sanchez-Mazas

Politologue à l'Université de Genève



En mars 2026 devait s'ouvrir à Genève une assemblée citoyenne pour la démocratie, réunissant des Genevois tirés au sort. Commandité par l'État et conçu par l'Institut d'étude de la citoyenneté de l'Université de Genève, le projet a été annulé à la dernière minute. Victor Sanchez-Mazas, coordinateur du projet, revient sur ce que cet épisode révèle des tensions entre institutions et innovation démocratique.

## Quel était l'objectif de votre assemblée citoyenne ?

Il s'agissait d'un dispositif à l'échelle cantonale qui visait à identifier cinq principaux enjeux démocratiques et à élaborer dix propositions concrètes pour renforcer la participation démocratique.

À Genève, la participation électorale est l'une des plus faibles de Suisse : autour de 37 % en moyenne. Le canton, à travers le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté, souhaitait donc mettre en place une large délibération citoyenne, inclusive et non-partisane, sur ce que la population souhaitait améliorer en termes de participation démocratique.

Nous avons conçu un modèle hybride fondé, d'une part sur le tirage au sort de cinquante citoyens et citoyennes pour représenter la diversité du corps social, d'autre part sur une démarche visant à atteindre des personnes rencontrant des obstacles à la participation, que ce soit du fait de la complexité des procédures, de leur méfiance vis-à-vis des institutions ou d'un découragement civique. Pour cela, cinq groupes parallèles devaient être mobilisés par les associations et les institutions partenaires : des personnes en situation de handicap, allophones, très jeunes, très âgés ou en situation de précarité. L'objectif était que leurs voix nourrissent les discussions de l'assemblée principale, notamment en thématisant leurs propres obstacles.

C'était un projet ambitieux, mais aussi cohérent avec l'histoire de Genève qui est une ville d'accueil, un laboratoire international du multilatéralisme et un lieu où s'invente souvent la réflexion démocratique.

## Ce dispositif s'inscrivait-il dans une dynamique engagée à Genève ?

Oui, depuis plusieurs années nous collaborions avec des communes du canton autour des conseils d'habitants. Il s'agit d'assemblées citoyennes qui délibèrent sur des enjeux locaux comme la sécurité ou la cohésion sociale. L'idée était d'étendre cette approche à l'échelle cantonale, en la centrant sur la démocratie elle-même.

La nouveauté tenait également au fait que ce projet était porté directement par l'État. Ce n'était pas une initiative associative ou universitaire isolée, mais un projet avec un mandat officiel, validé par le gouvernement. Cela devait montrer une forme de maturité institutionnelle ; l'autorité politique acceptait de se laisser questionner par les citoyens sur ses propres pratiques démocratiques.

## Pourtant, tout s'est arrêté quelques semaines avant le lancement. Que s'est-il passé ?

Le 13 février 2026, la majorité de droite et du centre du Grand Conseil a voté une résolution urgente demandant l'annulation de l'assemblée.

Le texte soulevait plusieurs points : une absence de cadre juridique clair entre cette assemblée et les institutions existantes ; le risque de confusion entre participation consultative et décision politique ; une représentativité jugée insuffisante du tirage au sort ; un manque de transparence sur le budget, estimé entre 500 000 et 800 000 francs suisses et, enfin, la crainte que ce type de dispositif ne crée un parallélisme institutionnel.

Ces arguments ont trouvé un écho dans un contexte politique tendu : le canton sortait d'une séquence budgétaire marquée par l'anticipation d'un déficit et d'une nécessaire rigueur financière. Pour certains élus, ce projet apparaissait à la fois coûteux, symboliquement risqué ou complètement déplacé. Il a été qualifié par certains parlementaires de « honte », « mascarade » et « insulte au parlement ».

## **Les critiques portaient-elles sur le fond ou sur la méthode ?**

Les deux se sont mêlées. Certains députés considéraient que l'assemblée n'avait pas de légitimité populaire : « *Le Grand Conseil est le seul pouvoir législatif* », ont-ils répété. Or, l'assemblée n'avait aucun pouvoir décisionnel, seulement un mandat consultatif, ce que reconnaît la résolution, bien que le débat parlementaire ait agité l'épouvantail de la co-décision. Pour eux, la question même du fonctionnement de la démocratie relevait du débat parlementaire uniquement. À leurs yeux, une délibération citoyenne ne donnait que peu, voire aucune plus-value au travail des élus.

Enfin, il y a eu un problème de communication : probablement par prudence budgétaire et politique, la campagne d'information a été réduite à une simple vidéo de lancement, sans conférence de presse, sans affichage ni communication officielle au parlement. Cela a nourri l'impression d'une démarche peu transparente.

## **Le gouvernement avait validé le projet, pourquoi a-t-il suivi la résolution ?**

C'est l'un des points les plus déroutants. La résolution n'avait aucune valeur contraignante, elle exprimait une position politique. Mais le président du Conseil d'État, responsable du dossier, a décidé de stopper net le projet dans l'intérêt de la cohésion institutionnelle.

On peut comprendre ce souci : un projet qui divise profondément le Parlement risquait de ne pas permettre un travail serein et collectif. En même temps, nombreux sont ceux qui, dans l'administration, les partis et la société civile ont été surpris. Certains estimaient qu'il aurait fallu défendre l'assemblée face aux critiques ou au moins clarifier publiquement le budget et les garanties démocratiques prévues.

## **On a parlé d'une « querelle de légitimité » entre Parlement et citoyens. Vous la partagez ?**

Oui, en partie. Ce qui s'est joué, c'est moins une opposition entre droite et gauche qu'une tension entre deux

visions de la démocratie : celle où la représentation électorale suffit à incarner le peuple, et celle où la délibération citoyenne vient l'enrichir.

Les députés qui ont soutenu la résolution se sont sentis contournés. Organiser une assemblée citoyenne sur la démocratie sans les associer au processus leur a paru une provocation. Comme nous l'avions demandé à l'État, dès le début mais sans succès, il aurait fallu permettre en amont des moments de dialogue directs avec les élus : formations, présentations. Les élus se seraient emparés ensuite des propositions de l'assemblée, sur un enjeu qui ne fait pas vraiment l'objet de leur travail ces dernières années.

Mais l'idée était de préserver un espace de parole autonome pour les citoyens. Si, à l'inverse, les élus avaient participé directement à la délibération, nous pensons que les asymétries de pouvoir auraient été trop importantes et qu'ils auraient imposé leurs façons de voir aux citoyens.

## **Vous parlez aujourd'hui d'un moment de rupture. Pourquoi ?**

Parce que c'est la première fois en Suisse qu'une autorité politique bloque de façon proactive et dans l'urgence un dispositif délibératif public, alors que mille personnes étaient déjà inscrites. Jusque-là, ces expériences se déroulaient dans une relative indifférence. Là, pour la première fois, un parlement a vu dans une forme de participation citoyenne une certaine menace à la démocratie représentative.

Cela marque un tournant. Ce n'est pas une crise au sens dramatique — le parlement a agi selon ses droits — mais un symptôme : au moment même où la confiance dans les institutions diminue, celles-ci peinent à ouvrir leurs portes à des pratiques nouvelles, même lorsque celles-ci sont impulsées par l'État. On touche là aux frontières psychologiques de l'innovation démocratique.

## **L'épisode révèle-t-il un problème plus large de culture démocratique en Suisse ?**

Paradoxalement, oui. La Suisse est souvent citée en exemple pour sa démocratie directe, mais cette force historique peut devenir une forme d'assurance excessive. Beaucoup estiment que notre système fonctionne déjà parfaitement, donc toute innovation est perçue comme superflue, voire menaçante. Pourtant, les chiffres de la participation, la polarisation croissante ou le désintérêt d'une partie de la population montrent que notre modèle a besoin de se renforcer.

L'assemblée citoyenne n'était pas une révolution, elle proposait un diagnostic collectif sur le fonctionnement du système démocratique et des pistes de solutions. Ce n'est pas un hasard si ce sont les partis les plus attachés à une vision institutionnelle de la participation politique qui l'ont rejetée.

## Malgré l'annulation, le débat public semble relancé...

En effet. Plusieurs médias, associations et élus ont ouvertement demandé des explications. Des questions urgentes ont été déposées au Grand Conseil pour clarifier le budget et les raisons exactes de la décision. De nombreuses personnes inscrites ont réagi, déçues mais curieuses de comprendre.

Ce que cette affaire a provoqué, c'est une prise de conscience : la démocratie n'est pas acquise, elle reste un espace de vigilance et de débat. Même si le projet ne verra pas le jour, il a servi de révélateur des craintes, des réflexes institutionnels, mais aussi d'un véritable appétit citoyen pour participer autrement.

## Que reprenez-vous, personnellement, de cette expérience ?

D'abord, une déception sur le plan humain, après deux ans de travail et de nombreux partenaires mobilisés. Mais aussi une forme d'apprentissage. Nous avons voulu faire diagnostiquer le système démocratique par les citoyens ; nous avons obtenu un diagnostic par le système lui-même : jusqu'où les institutions suisses acceptent-elles de se laisser questionner et d'engager avec les citoyens une dynamique d'analyse et de renforcement ?

C'est la démonstration du plafond de verre de l'innovation démocratique. Mais le travail se poursuit : que ce soit avec les élus et l'administration, dans les médias, ou au sein de groupes de citoyens qui se sont constitués, la délibération citoyenne est entrée dans le débat public et l'agenda politique. Une initiative populaire sera lancée prochainement pour changer la Constitution et permettre les assemblées citoyennes. Toute une énergie citoyenne s'est construite sur les cendres de ce projet.

## Pensez-vous qu'une telle assemblée verra le jour à Genève ?

Oui, car les besoins qui l'ont inspirée — faible participation, défiance, désir d'écoute, polarisation — n'ont pas disparu.

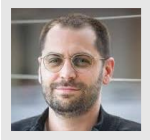
Le canton devra y revenir tôt ou tard, ou proposer une meilleure alternative. Parce qu'en définitive, empêcher un espace de délibération citoyenne sur l'enjeu démocratique, c'est retarder une conversation que la société finira, de toute façon, par devoir engager.

*Propos recueillis par Sylvie Barnezet*

[1] Depuis quelques années, des expériences de "mini-publics" (assemblées de citoyennes et citoyens tirées au sort) se développent à Genève, avec par exemple le Forum citoyen de 2020 ([forumcitoyen.ch](http://forumcitoyen.ch)), le projet de la Notice citoyenne ([www.ge.ch](http://www.ge.ch)) ou les Conseils des habitant-e-s testés dans trois communes

du canton entre 2019 et 2023 ([conseildeshabitants.ch](http://conseildeshabitants.ch)).

[2] En Suisse romande, le terme Grand Conseil est utilisé pour désigner le parlement cantonal.



## **Victor Sanchez-Mazas**

Victor Sanchez-Mazas est chercheur à l'Institut d'études de la citoyenneté de l'Université de Genève. Il a co-conçu le projet d'assemblée citoyenne pour la démocratie annulé par le canton de Genève.